



# Propriétaires d'infrastructures souterraines

## En devenant membre d'Info-Excavation, vous acceptez de:

- Protéger votre réseau souterrain (électrique, gaz naturel, fibre optique, aqueduc, télémétrie, etc.) par une intervention proactive.
- Connaître les activités près de vos infrastructures souterraines, vous permettant d'évaluer les risques de dommages et leurs impacts sur les services à la population.
- Réduire les coûts de maintenance et de réparation.
- Être un citoyen responsable soucieux de minimiser les coûts socio-économiques associés aux dommages.



## Tarif d'introduction d'un nouveau membre propriétaire de réseau

Catégorie	Km de réseau	Tarif d'introduction	Modalités
A	0 - 50	300 \$	<p><b>Première année du contrat :</b> Le nouveau membre devra acquitter le tarif d'introduction selon la grille ci-contre, auquel s'ajoutera une facturation trimestrielle de <b>2.90 \$</b> pour chaque demande traitée par Info-Excavation dans un périmètre de 100 mètres de l'installation du membre.</p> <p><b>Années suivantes :</b> La facturation de la première année ne s'applique plus. Des frais de <b>2.90 \$</b> seront facturés pour les demandes traitées par Info-Excavation dans un périmètre de 100 mètres des installations du membre. La facture en date du <b>1<sup>er</sup> septembre</b> sera pour le volume de 9 mois, soit de septembre à mai de l'année précédente et celle en date du <b>1<sup>er</sup> février</b> sera pour le volume des 3 mois restant, soit juin à août de l'année précédente. Le tarif minimum annuel est établi à 250,00\$.</p> <p><b>Note :</b> La tarification est révisée et votée annuellement par le conseil d'administration.</p>
B	51-100	750 \$	
C	101 - 500	1 000 \$	
D	501 - 1000	1 500 \$	
E	1001 - 1500	2 000 \$	
F	1501 - 2000	2 500 \$	
G	2001 - 2500	3 000 \$	
H	2501 - 3000	3 500 \$	
I	3001 - 5000	4 000 \$	
J	5001 - 10000	5 000 \$	
K	10001 - 15000	7 000 \$	
L	15001- +++++	10 000 \$	